



École Maternelle Publique Paul-Émile Victor
12, rue Paul-Émile Victor
35760 Saint Grégoire
ecole.0351901b@ac-rennes.fr 02 99 68 86 19

Procès-verbal du Conseil d'École Mardi 11 février

Horaires : de 18h30 à 20h00

Personnes présentes

Représentants des parents d'élèves :

Mme BOUJU Sabrina	F.C.P.E.
Mme BOUGOIN Cécile	F.C.P.E.
Mme DESBORDES Séverine	F.C.P.E.
Mme DONNART Gaëtane	F.C.P.E.
Mme KASSENE Mélanie	F.C.P.E.
Mme LONGCHAMP Laëtitia	F.C.P.E.
Mme ROUX Emeline	F.C.P.E.

Représentants de la municipalité :

M. BOUVIER Fabian	Directeur Service Éducation
M. DREYER Nolan	Réfèrent périscolaire maternelle et Directeur de l'ALSH maternelle

Professeurs :

Mme COIGNAC Emmanuelle	Grande section
M. DUCEAU Aymeric	Petite et Moyenne sections
Mme FROGER Emmanuelle	Grande section
M. GABILLARD Didier	Moyenne et Grande sections
Mme GOETHAL Carole	Moyenne section
Mme LE ROUX Solenn	Directrice - Toute Petite et Petite Sections

Personnes excusées :

M. GUICHOUX Philippe	Inspecteur de l'Éducation Nationale de la circonscription de Saint-Grégoire
Mme BERCELIOT Juliette	Enseignante Toute Petite et Petite Section (mardi)
Mme VINET Liliane	Adjointe au Maire, chargée de l'Education

Secrétaires de séance :

Mme GOËTHAL Carole	Enseignante
Mme BOUGOIN Cécile	Parents d'élève élue pour la partie des questions des parents

Ordre du jour

1. Approbation du procès-verbal du dernier Conseil d'école.
2. Budget Mairie 2020 : Fonctionnement et investissement
3. Projet d'école – Sorties scolaires : Programme et financement
4. OCCE
5. Effectifs rentrée scolaire 2020 et démarches d'inscriptions
6. Questions des représentants des parents d'élèves

1. Approbation du procès-verbal du dernier Conseil d'École

Le procès-verbal du Conseil d'École du 17 octobre 2019 est validé par tous.

2. Budget Mairie 2020 : Fonctionnement et investissement

Le **budget de fonctionnement** demandé pour l'année 2020 est **identique** au budget de l'année précédente soit **11 400 €**. Ce budget sera voté en Conseil Municipal au mois de mars.

Concernant le budget d'investissement pour la nouvelle école, un **marché par-bon de commandes de trois ans** est en cours. Ce budget permettra de renouveler **deux classes par an**.

3. Projet d'école – Sorties scolaires : Programme et financement

A. Le projet d'école

Le projet d'école actuel arrive à échéance cette année, un nouveau projet sera à construire en collaboration avec l'école élémentaire.

B. Projet « Jardin potager »

Ce projet, en collaboration avec l'ALSH maternelle prévoit la **mise en place courant février/mars** d'un espace potager par le service Espace Public de la mairie. Ce service prend en charge la totalité du coût soit 179€ TTC.

Cet espace sera situé parallèlement au trottoir de la cour des TPS/PS et comprendra 4 rectangles de 2m x 3m séparés par des planches en bois permettant un accès piéton.

Chaque rectangle est prévu pour deux classes et le dernier est réservé à l'**ALSH maternelle**.

Les **plantations** pourront débuter à partir de **mi-mai**. Des germinations pourront être prévues en classes avant cette période.

L'**entretien** de ce jardin potager sera fait par les élèves sur le temps scolaire et les enfants du périscolaire hors temps scolaire.

Nous utiliserons l'eau du **récupérateur d'eau** du multifonction et une demande est en cours pour mettre les déchets verts dans le **composteur** du restaurant municipal « Le Boréal ».

Le matériel fera l'objet d'une demande de participation des familles pour un **prêt d'outil** ou un **don de graines**.

Ce projet permettra à l'équipe enseignante et périscolaire de définir les besoins et envies pour la mise en place d'un véritable carré potager à hauteur d'enfant dans la nouvelle école à la rentrée prochaine.

C. Les sorties scolaires

Sortie scolaire / Lieu	Classe concernée	Date	Coût	Financement
La Foire Internationale de Rennes	GS : Emmanuelle Froger, + 3 GS de Didier Gabillard	Judi 26 mars	Animations : 1€ / élève Transport : Bus Star : ticket accompagnateur	Demande de participation aux parents pour les animations (1€) Budget mairie tickets STAR
	GS : Emmanuelle Coignac, +2 GS de Didier Gabillard	Vendredi 27 mars		
Musée d'Art contemporain : Le FRAC	PS/MS : Classe Catherine Durand/ Aymeric Duceau	Judi 2 avril	Visite/animation : 45€ Transport : 128€ Total : 173€ soit environ 6€/élève	Budget Mairie

Musée des Beaux-arts de Rennes	MS : Classe Carole Goëthal	Date à définir	Visite gratuite Transport bus STAR ticket accompagnateurs	Budget Mairie
Les jardins de Brocéliande Bréal-sous-Monfort	TPS/PS : Solenn Le Roux et Juliette Berceliot MS/GS : Didier Gabillard	Jeudi 28 mai 2020	Entrée visite libre (TPS/PS) et animation (MS) : 621€ Transport : 718 € Total : 1339€ soit environ 13€/élève	Budget Mairie + Participation FCPE ?
	PS/MS : Catherine Durand MS : Carole Goëthal	Jeudi 11 juin 2020		
La ferme des Gayeulles Rennes	TPS/PS : Classe de Solenn Le Roux / Juliette Berceliot	Mardi 30 juin	Visite gratuite Transport : 129€ Total : 129€ soit environ 4€50/ élève	Budget Mairie
Sarzeau – Camping GCU	Toute la promo de GS : Emmanuelle Froger, Emmanuelle Coignac, Didier Gabillard	Lundi 29 juin au mercredi 1 ^{er} juillet	Nuitées : 204€40 Transport : 945€ Activité payante (Château de Suscinio) : 273,90€ + Autre activité à déterminer : 285€ Alimentation (2 jours complets) : 700€ Total : 2408,3€ soit environ 45€/ élève	Budget Mairie + Participation FCPE ? + Participation des familles

Pour la sortie avec nuitée de tous les GS, une présentation du projet aux familles aura lieu en même temps que la réunion piscine.

D. Dates à retenir

Mardi 10 mars : Photo de classe

Vendredi 20 mars : Fête du printemps / Carnaval

Mardi 16 juin : 3^{ème} Conseil d'école

Samedi 20 juin : Fête de l'école

4. OCCE

L'appel de fond du début d'année a rapporté 1231,70€.

Le bénéfice des actions « pochettes » et « sacs isothermes » est de 405,90€.

5. Effectifs rentrée scolaire 2020 et démarches d'inscriptions

	Effectifs actuels 2019/2020	Effectifs prévus 2020/2021 par Mme Le Roux	Effectifs prévus 2020/2021 par l'IEN
TPS	6	8	13
PS	44	48	43
MS	55	47	44
GS	58	57	57
TOTAL	163	160	157

La situation réelle au 11/02/2020 est de 41 futurs PS dont 6 TPS actuels, 14 inscrits et 13 petits frères ou petites sœurs. Pour les TPS il y a actuellement 6 inscrits.

- L'inscription en classe de Petite Section concerne **tous les enfants nés en 2017**. Pour inscrire son enfant à l'école maternelle publique Paul Emile VICTOR il faut d'abord obtenir le **certificat d'inscription délivré par la mairie** (démarche possible en ligne ou à l'accueil de la mairie). Pour cela, il vous sera demandé le livret de famille, une pièce d'identité et un justificatif de domicile de moins de 6 mois.

Ensuite il faut prendre un **rendez-vous avec la directrice**, Solenn LE ROUX, par mail de préférence : ecole.0351901b@ac-rennes.fr / 02 99 68 86 19. Pour procéder à l'inscription vous devez apporter le certificat d'inscription et le carnet de santé de l'enfant.

6. Questions des représentants des parents d'élèves

- **Serait-il envisageable de proposer des animations aux enfants de maternelle sur le temps de pause méridienne à partir de moyenne section sur le modèle de ce qui est fait pour les élémentaires ?**

Cela n'est pas souhaitable. La pause méridienne est un temps de pause et de repos pour les enfants. Il n'est donc pas souhaitable de leur proposer un temps d'activité – ou de « suractivité ». Il est important que les enfants aient des temps de pause.

- **Serait-il possible d'avoir des goûters alternatifs pour ceux qui n'aiment pas celui qui est proposé (par exemple : confiture quand il y a pâte à tartiner, croissant quand il y a pain au chocolat...)?**

Comme il n'y a pas d'alternative aux plats proposés à la cantine, il n'y aura pas d'alternative aux goûters proposés à l'ALSH. Par contre, comme à la cantine, on propose aux enfants plus de ce qu'ils aiment.

Par exemple, si le goûter proposé est du pain avec du chocolat et qu'un enfant n'aime pas le chocolat, il pourra avoir plus de pain.

- **Les enfants qui vont à la garderie le matin et qui mangent aux 2nd service peuvent-ils avoir un goûter entre la garderie et l'école ?**

Oui, les enfants peuvent manger un goûter/en-cas fourni par les parents entre la garderie et avant d'être dans la classe. Les goûters ne sont pas autorisés sur le temps scolaire.

- **Quels sont les aménagements extérieurs prévus pour la future école (cour, abords, entrée) ? Nous souhaiterions être associés à ces réflexions. Nous souhaitons l'organisation d'une Commission travaux prochainement.**

L'ALSH maternelle devrait intégrer les nouveaux locaux en juillet/août.

2 jeux seront changés dans la cour, les enseignants les ont choisis.

Il n'y aura pas de commission travaux pour le moment car les aménagements seront faits au fur et à mesure. Cela permettra de faire des aménagements qui répondent aux besoins.

Un réassort de mobilier sera effectué sur 3 ans : 2 classes par an seront rééquipées en fonction des besoins. Des chaussonniers et des porte-manteaux et des cases sont d'ores et déjà prévus.

En avril, une visite virtuelle de l'intérieur des locaux sera proposée. Pour des raisons de sécurité, une visite réelle n'est pas envisageable tant que la commission travaux n'a pas donné son accord. Pour l'instant, il n'y a pas de date fixée. Les enfants auront une visite avant les grandes vacances si l'accord est donné dans les temps.

- **Est-ce qu'une enquête « retour utilisateurs » sera faite concernant le portail famille ?**

Il n'y aura pas d'enquête de faite mais chacun peut faire remonter ses remarques sur le site de la mairie (et non pas via le portail famille.)

- **Des modifications ont-elles été faites sur les installations d'alarmes incendie, PPMS... ?**

Des modifications ont été apportées aux installations d'alarmes incendie et tout fonctionne correctement dans la partie école.

Les parents d'élèves ont formulé des remerciements pour l'animation sur la mobilité douce qui a été très appréciée.

- **TPS à la rentrée prochaine : pouvez-vous nous expliquer la mise en place de la réforme ? Est-ce qu'au début les enfants peuvent venir seulement le matin ? Si oui, quelle est la procédure ?**

L'inscription des enfants entrant en Petite Section / Toute Petite Section à la prochaine rentrée peut se faire en ligne sur le site de la mairie pour l'obtention du certificat de scolarité (tout comme pour le CP) avant de prendre rendez-vous avec la directrice de l'école.

Les enfants nés en 2017 feront leur rentrée en septembre 2020, l'école est obligatoire pour eux.

Les enfants nés en janvier ou février 2018 peuvent entrer en TPS en septembre 2020.

S'il reste des places en janvier 2021, les enfants nés après février 2018 pourront intégrer la TPS.

Les parents d'enfants de Petite Section qui souhaitent que leur enfant ne vienne que le matin en classe devront formuler une demande d'aménagement du temps scolaire APRES la rentrée auprès de l'Inspecteur de l'Education Nationale en argumentant leur demande.

- **Quelle est la date des photos de classe ?**

Les photos de classe seront prises le 10 mars 2020. Les enfants sont invités à venir avec des accessoires qui font penser au jardin, thème des photos cette année.

- **Serait-il possible de mettre un trombinoscope des ATSEM/PE à l'entrée de l'école ? (pour l'année prochaine d'en faire un également pour les animateurs du périscolaire)**

La mise en place d'un trombinoscope des ATSEM/professeurs des écoles à l'entrée de l'école est prévue.

Le présent compte-rendu sera affiché à l'entrée de l'école (panneaux d'affichage) et sera également disponible pour consultation sur le site des parents d'élèves F.C.P.E. <http://fcpe-stgregoire.org/>

La présidente du conseil d'école

Les secrétaires de séance



Mme Solenn LE ROUX

Mme Carole GOËTHAL

Mme Cécile BOUGOIN

